



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Démantèlement de Novethic

Question orale n° 107

Texte de la question

Mme Sophie Taillé-Polian attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique à propos du démantèlement du premier média français dédié à la transformation durable des acteurs économiques : Novethic. La crise écologique et climatique est aujourd'hui une menace existentielle pour les économies. Face à cette menace, l'économie française doit se transformer radicalement. C'est une véritable révolution industrielle, économique et sociale que l'on doit mener, pour produire et consommer dans le respect des limites climatiques et écologiques. Pour cela, les médias ont un rôle crucial à jouer, en fournissant à tous les acteurs des informations fiables sur la crise écologique, sur les leviers de transformation durable, sur les nouvelles normes économiques. 60 collègues députés viennent d'ailleurs de déposer une proposition de loi visant à soutenir le traitement de l'écologie dans les médias. Pourtant, en tant que dirigeant de la Caisse des dépôts et consignations, que M. le ministre vient de quitter pour rejoindre le Gouvernement, il a décidé le démantèlement du premier média français dédié à la transformation durable des acteurs économiques : Novethic. Depuis plus de 20 ans, Novethic analyse les évolutions de l'économie au regard de la transformation bas carbone et de la prise en compte des enjeux écologiques. Depuis plus de 20 ans, ce média, qui est aussi un centre de formation et de labellisation, accompagne les acteurs économiques et financiers pour intégrer les nouvelles exigences d'une économie plus durable. Depuis plus de 20 ans, Novethic aide les entreprises à comprendre les nouvelles réglementations de durabilité, comme celles que l'Europe a mises en place sur le *reporting* extra-financier ou le devoir de vigilance. M. le ministre a déclaré il y a quelques jours sur *France Inter* vouloir faire de la transformation durable une priorité absolue pour le pays. C'est pourtant sous sa direction que la Caisse des dépôts et consignations a décidé de cesser de financer cet acteur essentiel à la transformation durable de l'économie. C'est lui qui a décidé de privatiser Novethic et de licencier un tiers de ses équipes, menaçant la pérennité de la source d'information de milliers de professionnels qui œuvrent pour organiser l'économie durable dont on a tant besoin, à l'heure où la désinformation écologique continue de retarder la transition verte. Ces dernières semaines encore, des dizaines de dirigeants économiques, scientifiques et associatifs et des milliers de citoyens, ont interpellé M. le ministre pour qu'il maintienne le soutien de la Caisse des dépôts à Novethic ; pour qu'il soutienne ce média de service public, qui aide chaque jour les professionnels de la transformation durable. En guise de réponse, M. le ministre s'est contenté de déclarer que « la transition écologique est déjà largement prise en charge par les acteurs privés ». Y croit-il vraiment, alors que chaque jour l'économie française prend du retard sur ses objectifs écologiques et climatiques ? Mme la députée demande à M. le ministre ce qu'il va dire aux salariés de Novethic qui demandent à continuer à soutenir la transition écologique et réclament un soutien public. Que va-t-il dire aux professionnels de la transition durable qui ont désespérément besoin de Novethic pour organiser leur transformation ? Que va-t-il dire aux citoyens qui attendent un meilleur traitement des enjeux écologiques dans les médias ? Va-t-il leur dire que la transition écologique est déjà largement en marche ? Que l'on n'a plus besoin de médias dédiés à la transition écologique ? Elle lui demande s'il va leur dire que l'on n'a plus besoin de Novethic.

Données clés

Auteur : [Mme Sophie Taillé-Polian](#)

Circonscription : Val-de-Marne (11^e circonscription) - Écologiste et Social

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 107

Rubrique : Développement durable

Ministère interrogé : Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique

Ministère attributaire : Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [28 janvier 2025](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [28 janvier 2025](#)